

Madame, Monsieur

Votre enfant a été affecté(e) au lycée Marcel Cachin pour l'année scolaire 2021-2022.

Nous serons heureux de vous accueillir au lycée du mercredi 30 juin au vendredi 2 juillet entre 9 h et 19 h en continu pour remplir le dossier d'inscription complet sur place muni de la notification d'affectation, et l'ensemble des pièces demandées en page 4 du dossier :

- Photocopie des trois derniers bulletins scolaires
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- Relevé d'identité bancaire pour le service scolarité
- Fiche de renseignements infirmerie disponible sur le site du lycée ou à remplir sur place lors de l'inscription
- Dossier intendance disponible sur le site du lycée + RIB
- 3 photos récentes
- Exeat (à récupérer dans votre établissement)
- Photocopie du livret de famille
- Attestation de recensement pour les élèves français âgés de 16 ans et plus

LA PRESENCE DES PARENTS EST OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION

Merci d'apporter un règlement équivalent à 50 € (chèque ou espèces) pour l'inscription à la demi-pension ainsi que votre coefficient familial disponible auprès de votre CAF ou l'attestation restauration scolaire de la Région ou avis d'impôt.

Pour rappel : la demande de bourse pour le lycée se fait au collège ou au lycée à la rentrée avant le 21 octobre 2021 au secrétariat élève, le formulaire est téléchargeable sur le site <https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee>.